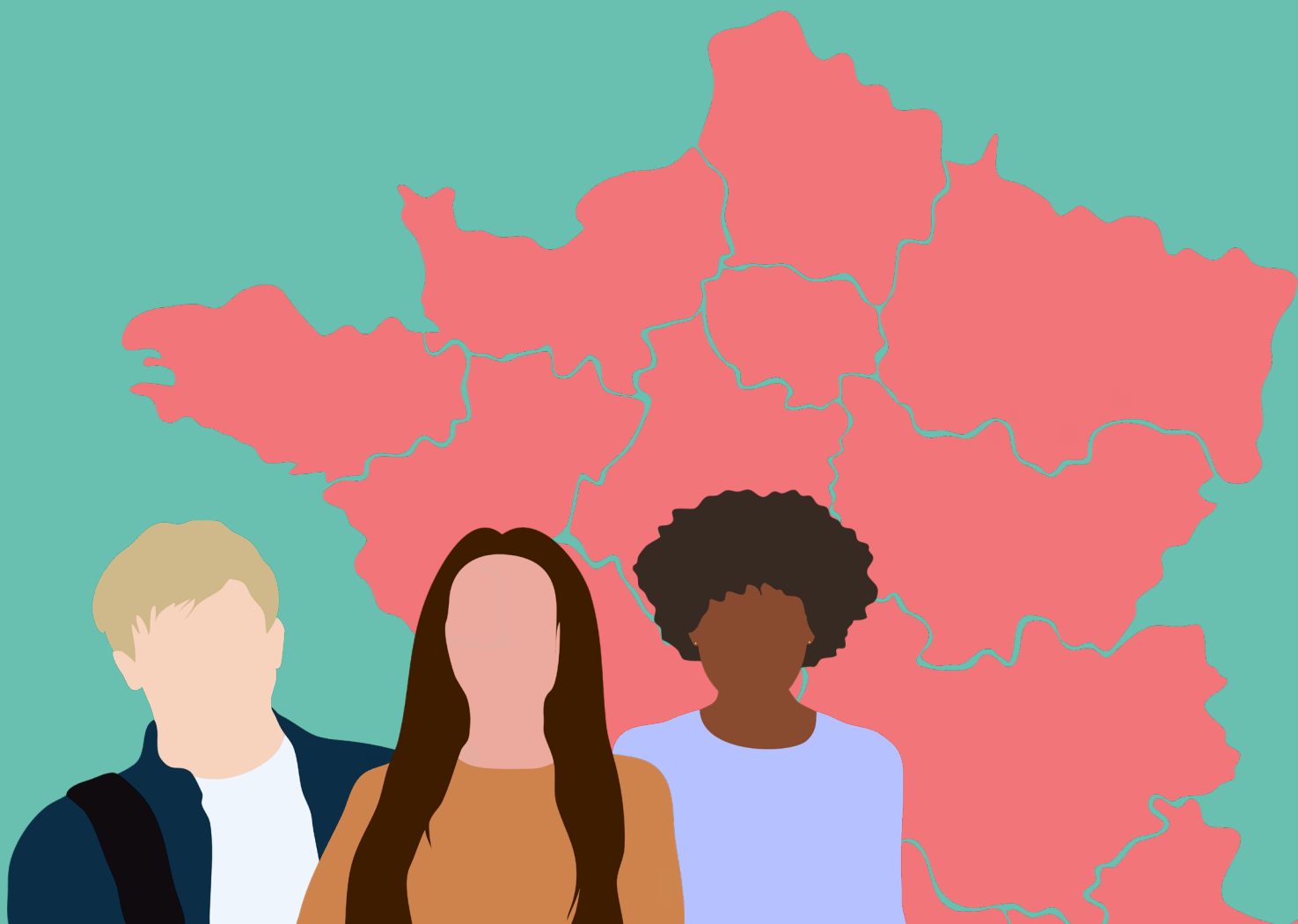


Avis n°8

LES AMBITIONS DES JEUNES POUR LEURS TERRITOIRES



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021



Forum
Français de la
Jeunesse

Avant-propos du Forum Français de la Jeunesse

En juin 2021, les élections régionales et départementales seront marquées par l'incertitude. D'une part, la crise sanitaire nous pousse à envisager de nouvelles façons de concevoir la vie démocratique et, d'autre part, les prémices de la longue campagne présidentielle débutent, valorisant des stratégies individuelles et partisans à l'intérêt des territoires.

La **crise sanitaire a de nouveau montré que les jeunes sont prêt·e·s à s'engager pour la solidarité**, en se mobilisant pour les plus fragiles et les plus démunie·e·s au cours des différents confinements. Cela témoigne d'une **envie d'agir pour une société plus juste**. Cet engagement s'est retrouvé dans les organisations membres du FFJ, qui ont servi de relais pour évoquer la situation des jeunes auprès des pouvoirs publics ; qui ont organisé des actions solidaires et de soutien, œuvrant comme un maillon incontournable de la vie et de l'expression des jeunes.

Le contexte territorial a également évolué avec l'adoption en 2017 de la **loi relative à l'égalité et à la citoyenneté**, qui a désigné les régions cheffes de file des politiques jeunesse. À elles, la charge de **coordonner les actions territoriales relatives à la politique de jeunesse et l'organisation du dialogue structuré territorial** qui doit permettre de mettre autour de la table les différents acteurs. Mais qu'en est-il de la place des jeunes ?

Depuis sa création en 2012, le **FFJ œuvre pour la prise en compte des jeunes et de leurs organisations dans la construction des politiques publiques à toutes les échelles de décisions**. C'est en ce sens que nous avons élaboré des propositions englobantes, afin d'inclure les jeunes dans tous les champs de la vie publique. **Notre ambition est que chacun·e puisse bien vivre dans le territoire de son choix**. Cette qualité de vie doit passer par la réduction des inégalités, qu'elles soient territoriales ou sociales, et pour cela il faut laisser une place aux premier·e·s concerné·e·s afin qu'ils et elles expriment leurs besoins et envies. C'est en tant qu'expert·e·s de leurs conditions que les jeunes doivent être associé·e·s à la construction des politiques publiques. **Associer pleinement les jeunes serait un signal majeur pour concevoir la société de demain**.

Cette crise sanitaire pousse au marasme, mais appelons de nos vœux le monde d'après en laissant les jeunes exprimer leurs opinions et s'investir dans la vie des territoires. **Envisageons ensemble de nouvelles politiques publiques pour construire des territoires plus justes et démocratiques !** Pour sortir par le haut de cette situation, les élu·e·s auront le devoir de s'appuyer sur les jeunes pour bâtir ensemble cet avenir des territoires.

Des ambitions pour les futurs exécutifs régionaux en matière de jeunesse. Page 3

Propositions faites par et pour des jeunes à l'échelle départementale et régionale. Page 8

1

Des ambitions pour les futurs exécutifs régionaux en matière de jeunesse

Pour cet avis n°8, le Forum Français de la Jeunesse (FFJ) désire avant tout valoriser l'engagement multiple des jeunes dans les territoires, leur capacité à avoir un discours d'expert·e sur les politiques publiques qui les concernent et leurs actions de porte-parolat au service de toute une génération. C'est en ce sens que **nous appelons de nos vœux une politique transversale afin de mieux appréhender les effets des politiques publiques sur les jeunes** et favoriser l'expertise qu'ont les jeunes de leur situation pour concevoir les politiques publiques de demain.

Pour ce faire, nous portons une attention toute particulière sur deux mesures transversales des politiques de jeunesse :

1. La mise en œuvre du Dialogue Structuré Territorial pour impliquer les jeunes dans les politiques publiques.

2. La clause d'impact jeunesse afin de mesurer et anticiper les effets des politiques publiques sur les jeunes.

Pour une mise en œuvre du dialogue structuré territorial avec les jeunes

Contextualisation

Le Dialogue Structuré est une **méthode visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue** entre les citoyen·ne·s, la société civile et les décideur·se·s dans la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de celles-ci.

Il a tout d'abord été conçu à l'échelle européenne, par des campagnes de dialogue structuré européen. En France, celles-ci sont coordonnées par le **CNAJEP** sous le nom **Provox**. L'objectif de ces campagnes est de **faire entendre les voix des jeunes sur un sujet défini** en amont dans le cadre de la stratégie européenne de la jeunesse. Le but étant de réunir des témoignages et que les jeunes portent leur voix et leurs avis jusqu'aux décideur·se·s européen·ne·s.

En France, le dialogue structuré a été décliné aux différents échelons territoriaux sous le nom de **dialogue structuré territorial** depuis 2017 dans l'article 54 de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté¹.

¹ « Les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités territoriales à statut particulier font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics. »

Cette loi prévoit l'**organisation annuelle d'un processus de dialogue structuré réunissant l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire**, dont la société civile, pour échanger collectivement sur les politiques publiques.

Cependant, l'objet du dialogue structuré territorial est bien de coconstruire des politiques publiques avec les jeunes (élaboration des politiques publiques, évaluation de leur impact...). Les jeunes sont donc un maillon essentiel de ce processus en tant qu'expert·e·s de leur condition. La reconnaissance de ce statut doit s'appuyer sur l'engagement des jeunes au sein de structures qui leur permettent d'acquérir cette expertise, tout particulièrement les organisations animées et gérées par des jeunes.

État des lieux

Certaines régions se sont emparées du dialogue structuré territorial avec une variété d'interprétation dans la mise en œuvre. **Les expériences les plus concluantes proviennent de régions qui ont bénéficié d'une certaine stabilité institutionnelle après la fusion** des régions en 2015. Dans ces cas-là, le dialogue structuré territorial a alors pu être mobilisé afin de continuer une politique jeunesse déjà établie. Il a permis de fédérer les acteurs des territoires autour d'une thématique commune d'action publique.

Quelques démarches ont pu **permettre une réelle implication des jeunes, par des « conférences jeunesse » ou « conseils d'orientation des politiques jeunesse régionales »**. Mis à part ces quelques dynamiques qui se sont pérennisées, beaucoup de régions n'ont pas encore mis en place de dialogue structuré territorial, ou ont réalisé des actions très ponctuelles, plutôt expérimentales, sans forcément y inclure les organisations de jeunes et/ou les jeunes concerné·e·s.

Application

LA PROPOSITION DU FFJ

Le dialogue structuré territorial doit être l'occasion d'une **concertation réelle entre tous les acteurs du territoire pour aboutir à des politiques publiques transversales et ambitieuses**. Ces temps doivent permettre l'implication des jeunes, dans toute la diversité de leurs organisations et de leurs engagements sur le territoire. Pour cela, les thématiques et axes de travail doivent être définis grâce à des échanges avec les représentant·e·s des jeunes et ceux des pouvoirs publics locaux. Cela pourrait se concrétiser par la capacité à se saisir collectivement de sujets et de politiques publiques à analyser.

Afin de garantir la qualité des échanges, il est essentiel de **soutenir la structuration des organisations de jeunes sur les territoires**. Celles-ci doivent être accompagnées afin de monter en compétence et d'être considérées comme des interlocutrices légitimes et expertes sur les questions de jeunesse. Cela passe par un **soutien financier et la formation des jeunes participant à ces temps de dialogue structuré territorial**.

De plus, il faut **situer le travail dans un temps long avec plusieurs rencontres par an** permettant de mieux appréhender le fonctionnement de la région et de suivre la globalité des politiques publiques : de leur élaboration à leur évaluation.

GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

Tout d'abord, il convient de **décider la mise en œuvre d'une démarche de dialogue structuré territorial**. Cette décision doit passer par des **engagements sur la régularité des temps d'échange, la prise en compte des avis émis lors des débats, voire la mise en œuvre d'une gouvernance plurielle** composée de collectivités, d'élus·e·s et de la société civile (organisations de jeunes et de jeunesse). Cette première base doit permettre de construire un dialogue de qualité avec l'ensemble des acteurs mobilisés.

Pour favoriser le déploiement de ce dispositif, il faut aussi **prévoir des espaces pour que les organisations de jeunes se rencontrent et puissent échanger** pour construire une position commune en amont.

L'expérience, au niveau national, du Forum Français de la Jeunesse a montré tout l'intérêt de la **rencontre d'organisations de jeunes d'horizons différents pour construire des revendications communes** transversales sur les enjeux de jeunesse.

Un premier geste pourrait donc être de **soutenir la création d'un espace de dialogue et d'échanges entre organisations de jeunes**. Dans cette optique, nous défendons l'idée de la création de Forum Régionaux de la Jeunesse afin de fédérer les initiatives jeunes et d'avoir un interlocuteur clé avec l'exécutif régional. Ces FRJ devraient permettre de faire entendre la diversité des jeunes d'un territoire en y associant une large typologie d'organisations de jeunes. Ces FRJ pourraient être un espace de formation et de codécision pour l'analyse et le suivi des politiques jeunesse territoriales.

Pour permettre un développement et une montée en compétence des organisations de jeunes, le **soutien pourrait être également financier et matériel**. Bénéficier d'un lieu pour se retrouver et de formations est l'un des invariants pour soutenir la structuration et le renforcement des organisations de jeunes.

Ces liens doivent permettre de constituer une **démarche de dialogue structuré territorial basée sur un plan d'action construit collectivement**. Ce plan d'action prendra en compte l'ensemble du cheminement d'une politique publique, permettant un véritable suivi des avis émis. Pour un bon fonctionnement, il faudra également garantir la **mise à disposition de moyens pour le dialogue structuré territorial et l'obligation de l'étude des avis par le Conseil Régional**.

Pour des politiques publiques prenant en compte les jeunes : le développement d'une clause d'impact jeunesse régionale

Contextualisation

La jeunesse est une thématique transversale dans l'action publique, elle concerne de nombreuses directions et ministères, car la diversité de situation des jeunes les conduit à être concerné·e·s par de nombreuses politiques publiques. C'est en ce sens que la **clause d'impact jeunesse** nous paraît avoir toute sa pertinence : **elle permet de s'interroger sur les effets que peut avoir l'action institutionnelle sur les jeunes** en évaluant et anticipant son impact. De plus, cette clause donne l'occasion de décroiser les sujets jeunesse en l'associant aux autres aspects analysés dans l'étude d'impact.

On peut également considérer que dans le contexte actuel de tension intergénérationnelle, une telle mesure favorise une forme d'égalité et permet d'analyser une politique publique sous l'angle de la transversalité. D'autant plus qu'une telle mesure implique d'insister sur une vision prospective afin **d'anticiper l'effet des dispositions prises sur la jeunesse d'aujourd'hui, mais également celle de demain**. Plus généralement, c'est choisir de mettre l'accent sur la non-discrimination dans l'accès aux droits et aux services.

État des lieux

Depuis 2016, l'État français s'engage à évaluer les impacts que peuvent avoir les projets de loi sur la jeunesse grâce à la clause d'impact jeunesse. Celle-ci est donc intégrée à l'étude d'impact associée à tout texte législatif. L'application de cette réglementation a fait l'objet en 2017 d'un rapport détaillé du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) pour développer un dispositif plus efficient dans les années à venir. La France n'est pas la seule à l'appliquer : plusieurs pays européens évaluent aussi l'impact de leurs lois sur les jeunes. C'est le cas en Irlande, en Allemagne et en Autriche. Depuis les années 2000, le **Québec** a également mis en œuvre un dispositif similaire. Dans une évaluation produite en 2004 sur cette expérience, il est constaté que la clause d'impact jeunesse est trop peu mobilisée sur des projets de loi ayant un impact social fort. En revanche, **quand l'étude est menée à bien sur une loi avec un impact social fort, les résultats sont présents**. La jeunesse y est traitée dans son ensemble, non pas comme une sous-catégorie spécifique, et le projet de loi gagne en cohérence et en pertinence pour le public jeune¹.

S'interroger sur l'impact des projets de loi sur les jeunes, c'est questionner la société que l'on souhaite bâtir et les conséquences à long terme de nos choix. Mais c'est également accepter de prendre du recul pour offrir une plus grande cohérence à nos politiques publiques.

¹ Conseil permanent de la jeunesse, Les « clauses d'impact jeunesse » contenues dans les mémoires soumis au Conseil des ministres, 2004

Application

La **région en tant que cheffe de file des politiques jeunesse** devient en quelque sorte le chef d'orchestre qui **doit coordonner les différents dispositifs jeunesse de son territoire**. Pour ce faire, elle doit instaurer des échanges et une coopération entre échelons territoriaux chargés de mettre en place des politiques publiques à destination des jeunes.

Cette compétence **oblige à opter pour une réflexion transversale mettant en perspective les actions mises en œuvre par toutes les strates territoriales**. Il s'agit d'une véritable opportunité pour développer des politiques jeunesse globales et coordonnées sur tout le territoire.

LA PROPOSITION DU FFJ

Le FFJ préconise la mise en œuvre d'une **clause d'impact jeunesse régionale**. Son principe ? **Toute politique publique régionale devra se construire en incluant une évaluation de l'impact sur les jeunes**. Cela passe par l'étude des impacts à court, moyen et long terme sur les jeunes des décisions prises. Il devient obligatoire de considérer un ensemble de facteurs, et notamment les évolutions à venir. Cette clause doit également interroger la situation des jeunes et permettre d'évaluer la pertinence des dispositifs mis en œuvre par la politique publique.

Cette clause peut donc devenir un véritable outil pour définir et mettre en œuvre des politiques de jeunesse transversales et coordonnées à tous les échelons.

GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

Nous proposons aux exécutifs régionaux de **s'appuyer sur les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER)**, dont la mission est justement "d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales". Selon nous, **cette instance possède une expertise devant lui permettre d'analyser la diversité des enjeux d'une jeunesse multiple**.

Cette saisine des CESER pourrait à nouveau être l'occasion d'associer les jeunes à la construction des politiques publiques puisque depuis 2017, des représentant·e·s des associations de jeunesse et d'éducation populaire de moins de 30 ans doivent être nommé·e·s (le nombre est fixé par décret pour chaque région).

Les CESER pourraient donc devenir le lieu d'étude des clauses d'impact jeunesse régionales.

2 Propositions faites par et pour des jeunes à l'échelle départementale et régionale

Le **Forum Français de la Jeunesse formule une trentaine de propositions sur 8 thématiques centrales des compétences régionales et départementales qui auraient pu être formulées par des jeunes dans le cadre d'un dialogue structuré territorial.** Notre objectif n'est pas de se cantonner au champ de la jeunesse, mais de l'utiliser comme un tremplin pour affirmer que les jeunes ont leur mot à dire dans toutes les politiques régionales et départementales. Cet avis a pour objectif de proposer des solutions aux problématiques actuelles pour démontrer l'ambition de notre jeunesse et sa capacité à construire des propositions audacieuses autant que réalistes.

Environnement



La **région possède de nombreux leviers d'actions pour mener une politique écologique et un développement vertueux des territoires.** Cette question conditionne l'avenir des territoires, c'est-à-dire le monde dans lequel vont vivre les jeunes d'aujourd'hui. C'est à ce titre que la jeunesse s'est fortement mobilisée et a conçu de nombreuses propositions. Nous présentons ici des actions que la région pourrait réaliser ou des décisions sur lesquelles elle pourrait peser.

Agir sur l'agriculture en renouvelant les critères d'aides : orienter les aides régionales en direction des petites exploitations qui mettent l'accent sur la qualité et le nombre d'emplois dans les exploitations.

Abolir la clé de répartition majoritairement surfacique pour favoriser l'emploi dans de petites unités agricoles.



- Prendre en compte la manière de produire et le type de production pour soutenir un écosystème diversifié répondant aux besoins du territoire ;
- Introduire dans les critères de conditionnalité de la Politique agricole commune (PAC) le respect du label bio européen, afin de s'assurer que la PAC soit un instrument au service de la biodiversité.

Agir sur les logements par la rénovation écologique : financer les actions d'isolation et de mise aux normes écocompatibles pour les résidences principales des particuliers. Réduire drastiquement les nouvelles constructions sur les terres agricoles et les zones naturelles.



- Mettre en oeuvre des aides à la pierre sur la base d'écoconditionnalités ;
- Inciter et soutenir les CROUS à la création de logements universitaires répondant aux normes écologiques.

Oser inventer le transport de demain : soutenir des modes de transport moins polluants, notamment des transports en commun efficaces. Prendre en compte la diversité de territoires de la région, y compris les zones rurales pour les interconnecter au mieux.



Encourager le développement des mobilités douces et actives et en sécuriser la pratique, notamment par la séparation des voies de circulation entre circulations motorisées, cyclables et piétonnes.

Économie



La **compétence économique régionale permet d'organiser l'économie à long terme par une réflexion stratégique et l'appui aux actions des échelons locaux**. L'économie doit permettre une plus grande justice sociale, notion importante pour les jeunes souvent précaires, mais elle doit aussi favoriser une certaine justice spatiale en permettant l'exercice d'une activité économique au sein de tous types de territoires.

Favoriser l'emploi de tou-te-s pour une société inclusive : développer de nouvelles façons de créer de l'emploi afin de le rendre accessible à tou-te-s, notamment les publics les plus éloignés comme peuvent l'être certain·e·s jeunes issu·e·s de milieux défavorisés. De tels dispositifs peuvent s'inscrire ou s'inspirer de l'expérimentation d'ATD Quart monde : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) ;

Soutenir l'économie locale par la commande publique : inciter à ce que la région et ses partenaires réalisent leurs achats auprès de fournisseurs locaux. Intégrer dans les investissements et appels à projets de la région une clause valorisant le travail avec des matériaux et des entreprises locaux.

Transport



En charge des transports interurbains et autorité organisatrice des transports pour de nombreux territoires, **la région maille son territoire pour interconnecter les espaces**. La mobilité est souvent une difficulté importante pour les jeunes qui n'ont pas toujours la capacité de se déplacer de façon autonome. Cette mobilité freinée a des impacts sur tous les aspects de la vie des jeunes : c'est pour cela qu'il faut faciliter au mieux leur mobilité dans tous les territoires.

Agir pour que tous les territoires restent accessibles : prendre en compte la diversité des territoires régionaux pour faciliter l'accessibilité. Développer une accessibilité à des horaires élargis pour pouvoir se déplacer même le soir.



- Des aménagements physiques en maintenant les petites lignes et en développant le covoiturage.
- Des trajets en soirée et nuit à destination des travailleur·se·s de nuit et de celles et ceux vivant en milieu rural, mais souhaitant bénéficier des aménités urbaines en soirée.

Sécuriser pour des transports inclusifs : avoir une réflexion sur l'insécurité, notamment pour les femmes qui font régulièrement face à des agressions dans cet espace public.

Envisager la mise en œuvre de gratuités sur les transports : la question de la gratuité peut être posée pour aborder des aspects d'égalité sociale et territoriale. Considérer les transports comme un service public gratuit doit permettre d'accéder plus facilement aux services de la ville et favoriser la mobilité des plus isolé·e·s. Une réflexion peut notamment être envisagée pour soutenir les jeunes précarisé·e·s par la crise sanitaire.

Développer l'intermodalité et la complémentarité des modes de transports :

- favoriser l'articulation des abonnements de transports en commun afin d'encourager le passage d'un mode de transport à un autre au sein d'un bassin de vie.
- améliorer l'accessibilité financière et géographique des transports en commun, notamment par le soutien du partage entre particulier·e·s.

Loisirs



Les loisirs sont des temps forts d'apprentissage et d'émancipation des jeunes. Ce sont des espaces où il est possible de se réaliser en dehors de l'école et du travail. Il est important que tou·te·s aient accès facilement à des loisirs variés pour développer de larges savoir-faire. **La région peut soutenir des initiatives territoriales, favoriser des formes de gratuité et développer la montée en compétences d'organisations portées par des jeunes.**

CULTURE

Soutenir un accès gratuit à la culture : Créer un dispositif (chèques, cartes) offrant un budget loisirs aux jeunes, à dépenser sur les biens et pratiques de leur choix (culture, sport), pour permettre un accès pour tou·te·s.

Favoriser la création culturelle dans et pour tous les territoires : Proposer un soutien financier et matériel (résidence, régie...), notamment pour les jeunes compagnies dans tous les territoires de la région, afin de favoriser une vitalité dans les territoires et une diversité de pratiques (amateur·e·s et professionnel·le·s).

SPORT

S'engager en faveur des clubs où se trouvent les jeunes et qui se développent : soutenir la création d'emploi associatif en leur sein pour un encadrement de qualité. Pour développer une mixité dans la pratique, aider à l'acquisition de la licence, agir pour le développement de sections féminines, donner accès à des formations pour lutter contre les discriminations au sein du sport.

Inciter à la pratique du sport pour tou-te-s durant les études : Proposer des tarifs réduits aux étudiant-e-s, des équipements de qualité à proximité des lieux de résidences et une sensibilisation menée de pair avec les services de santé universitaire sur l'importance d'une pratique sportive.

Soutenir les initiatives jeunes



L'engagement des jeunes est l'un des facteurs de la vitalité des territoires, ce sont eux qui participent au renouvellement économique et politique par l'impulsion de nouvelles dynamiques. Il convient donc de soutenir la montée en compétences de ces jeunes par la simplification des démarches et des processus d'accompagnement.

Dépasser les obstacles empêchant la création d'association par les jeunes : simplifier les dossiers de demande de subventions ou proposer un accompagnement dans le montage de dossiers. Pour les jeunes mineur-e-s, l'État ou la Région pourraient avoir un rôle de garant auprès des organismes privés (banques, assurances) pour soutenir le développement de l'offre de prêts.

Mener une action continue de soutien aux organisations de jeunes : soutenir la montée en compétences et en responsabilité des jeunes engagé-e-s. reconnaître la participation de ces jeunes à la vie du territoire et l'engagement civique et citoyen des jeunes.

Soutenir les projets économiques et l'innovation par (pour) les jeunes : créer des "pépinières jeunes" d'entreprises, notamment en direction de l'ESS afin de fournir accompagnement et formation dans la création d'activité et la pérennisation de structures économiques.

Santé mentale



L'épidémie de COVID-19 a déstabilisé notre sociabilité avec de lourds impacts psychologiques, notamment pour ce qui est des jeunes. Cela s'est d'autant plus ressenti que **les infrastructures destinées à l'accompagnement psychologique sont sous-calibrées depuis de nombreuses années.** Ce mandat peut être l'occasion de répondre à cette carence tout en imaginant de nouveaux modes de traitement de la santé mentale.

Prendre en compte les spécificités des jeunes dans les politiques de santé : amener les Agences régionales de santé (ARS) à déployer un volet Jeunesse dans leurs Projets régionaux de santé afin de proposer une action globale et cohérente en direction de ce public spécifique et fragile. Prendre en compte la spécificité que représente ce public dans les parcours de santé afin d'adapter au mieux les dispositifs.

Renforcer la prise en charge des soins pour les jeunes : généraliser un pass santé (notamment sur les aspects psychologiques à valoriser et soutenir financièrement) afin d'accéder gratuitement à un ensemble de prestations chez des professionnel·le·s de santé pour ne pas avoir à remplir des documents administratifs ou justifier d'une mutuelle ou carte vitale. Ce pass devra particulièrement prendre en compte les questions de contraception et l'accompagnement psychologique dont la crise actuelle a montré la nécessité auprès du public jeune.

Développer des complémentaires santé régionales : négocier des offres à grande échelle pour en faire bénéficier les jeunes, en études ou non, du territoire régional. Un tel dispositif permettrait l'accès à prix réduit d'une mutuelle donnant accès à des services de soins alors que les jeunes ont tendance à renoncer à des soins pour raisons financières.

Permettre la prise en charge dans tous les territoires : répondre à la crise de la santé psychologique en créant des places d'accueil et des centres dans l'ensemble des territoires afin de favoriser l'accessibilité et conserver le lien avec le territoire d'origine.

Lycée



Malgré d'importants travaux réalisés depuis la délégation de la gestion des lycées par la région, nombreux sont ceux dans un état de grande vétusté. De plus, il s'agit de répondre aux nouvelles attentes et de faire de ces lycées des espaces exemplaires pour la transition écologique afin d'accompagner les jeunes dans une trajectoire durable.

Favoriser la création d'écolycées :

- accentuer l'investissement dans la rénovation et la construction écologique des lycées (à énergie positive et matériaux biosourcés par exemple). Favoriser la création de formations axées vers le développement durable au sein des lycées professionnels ;
- Agir sur l'alimentation dans les lycées en se fournissant localement (produits issus de la région) et sur des filières biologiques, ou à minima en cultures raisonnées.

Œuvrer pour l'engagement au sein des lycées : accompagner les jeunes dans leur parcours associatif par des formations permettant la prise de responsabilité en

comprenant mieux les questions statutaires et de trésorerie notamment.

Donner le choix de l'orientation aux lycéen·ne·s : donner plus de place à l'Information Jeunesse dans les lycées et l'intégrer au cursus de formation dans l'idée d'un projet éducatif et de formation se construisant mutuellement dans la durée.

Handicap



Le handicap est trop souvent peu considéré dans l'élaboration des politiques ; il touche pourtant de nombreux individus, et notamment des jeunes qui se retrouvent dans une plus grande difficulté pour accéder aux loisirs, aux études et à un emploi.

La région pourrait mettre en œuvre des dispositifs pour faciliter cette accessibilité dans de nombreuses situations. Pour rester au plus proche des besoins des jeunes en situation de handicap nous avons rédigé ces propositions en collaboration avec le Collectif Handicaps :



Permettre une égalité d'accès aux lieux de la vie quotidienne : garantir l'égalité des chances en travaillant à rendre accessibles tous les services en lien avec la région, qu'ils soient physiques ou numériques. Dans un lycée, tous les espaces tant d'étude que de vie et de loisir doivent être accessibles pour garantir les mêmes chances de réussite à toutes et tous.

Soutenir la mobilité internationale des jeunes en situation de handicap : Mettre en œuvre des dispositifs permettant l'accueil de jeunes et soutenir les dispositifs d'aide aux mobilités internationales des jeunes en situation de handicap, car cette expérience est très formatrice et mérite d'être accessible à toutes et tous.

Agir contre le non-recours : Faciliter et accompagner l'accès aux informations administratives sur les problématiques du handicap. L'objectif étant de prévenir la précarité qui peut frapper les jeunes bloqués entre des dispositifs de droit commun et ceux relevant de la politique du handicap.

Favoriser les rencontres entre jeunes valides et en situation de handicaps :

- Soutenir la création d'espaces de rencontre comme des clubs sportifs ou des espaces de vie citoyenne.
- Veiller au suivi des jeunes décrocheurs et décrocheuses en situation de handicap.



Du ressort de la politique départementale, la protection de l'enfance a subi de nombreuses baisses de moyens. Pourtant, ces jeunes sont des citoyen·ne·s comme les autres auquel·le·s il convient de donner les mêmes droits et d'offrir les mêmes chances. Ces propositions ont été rédigées par le collectif Cause Majeur!, dont le FFJ est membre. Ce collectif plaide pour une inclusion pleine et entière de chaque jeune majeur·e dans la société.



Interdire les sorties sèches de l'ASE : Augmenter le nombre de places d'accompagnement des jeunes sortant de l'ASE, aujourd'hui seul·e·s 36% des sortant·e·s sont accompagné·e·s. Cette démarche doit permettre de déterminer entre jeunes et professionnel·le·s un vrai projet d'accompagnement vers l'âge adulte.

Garantir un droit à l'erreur pour tou·te·s : Mettre en œuvre une protection et un accompagnement pour que chaque jeune ait un droit au retour, à l'erreur et à l'expérimentation, au même titre. Cela doit offrir les conditions d'une meilleure égalité des chances avec celles et ceux bénéficiant d'un soutien familial.

Le **Forum Français de la Jeunesse** (FFJ) est né en **2012** et **regroupe les principales organisations nationales gérées et animées par des jeunes de moins de 30 ans**. Ces structures sont aussi bien des organisations représentatives des étudiant·e·s et lycéen·ne·s, des associations, des mutuelles étudiantes, que des mouvements politiques de jeunesse.

De nature et de sensibilités diverses, **celles-ci se sont rassemblées pour construire un espace d'expression permettant de voir, en France, la jeunesse prendre la parole** afin de faire avancer le débat public.

Le FFJ est une assemblée autonome des pouvoirs publics qui se veut un espace d'échange et de travail sur l'ensemble des enjeux que traverse notre société (emploi, formation, citoyenneté, environnement, etc.), mais aussi un acteur de la définition des politiques publiques.

© Forum Français de la Jeunesse



Les avis publiés par le FFJ :

Avis n°1 : La représentation des jeunes en France

Avis n°2 : De nouvelles politiques en direction des jeunes

Avis n°3 : Faire du droit à la santé une réalité pour tous les jeunes

Avis n°4 : Le vote et la participation des jeunes en France

Avis n°5 : Formation et insertion professionnelles des jeunes

Avis n°6 : Enjeux climatiques – Les jeunes, force de propositions

Avis n°7 : Les jeunes & les municipales

Les livres blancs publiés par le FFJ :

Livre Blanc : «Mettre la jeunesse au coeur des politiques publiques»

Le Guide des organisations de jeunes, «jeunes et engagé·e·s»

Livre Blanc : «Les jeunes (re)font l'Europe !»

Plan jeunesse



**Forum
Français de la
Jeunesse**